



SOMMAIRE

ACTUALITÉS 2

AFFAIRES 4

SPECTACLES 5

SPORTS 6



Menace de lock-out à la raffinerie de Montréal-Est

Shell menace de mettre en lock-out les 350 travailleurs de sa raffinerie de Montréal-Est si ceux-ci refusent de se prononcer par vote secret sur ses offres «globales et finales», a appris Rue Frontenac.

Yvon Laprade
lapradey@ruefrontenac.com

La pétrolière a déposé mercredi une requête devant les tribunaux pour forcer le syndicat (SCEP-FTQ) à soumettre ce qu'elle considère comme un document de règlement.

Vendredi matin, à 10 h 30, la direction de Shell se présentera devant la Commission des relations du travail (CRT), en présence du syndicat, pour débattre de cette question.

«Nous n'en revenons tout simplement pas. Non seulement Shell met la clé dans la porte sans chercher à vendre la raffinerie à un acheteur sérieux, elle se livre également à un chantage éhonté en nous menaçant de lock-out», s'est indigné jeudi soir le président du syndicat, Jean-Claude Rocheleau.

Pour comprendre le raisonnement de Shell, il faut préciser que la pétrolière souhaite maintenir en emploi environ 120 sous-traitants, une fois la raffinerie fermée. Une trentaine de

syndiqués travailleront de leur côté au terminal de Montréal-Est.

Or, ces sous-traitants ne sont pas syndiqués. Le syndicat soutient que Shell doit faire travailler en priorité les travailleurs de l'usine qui vont bientôt perdre leur emploi.

«Ce serait simple de trouver un arrangement, mais de toute évidence, la compagnie a décidé de nous faire la vie dure plutôt que de permettre à ses travailleurs, qui ont passé une partie de leur vie à la raffinerie, de terminer leur carrière dans le respect de leurs droits. Voilà pourquoi nous avons refusé de voter sur l'offre dite finale», précise le président du syndicat.

Mais la direction de Shell aurait trouvé un argument «convaincant» pour forcer le vote : selon Jean-Claude Rocheleau, la pétrolière menace de ne pas verser les primes de séparation à ses employés.

«C'est dégoûtant», laisse-t-il tomber.

La fin du pétrole

Visiblement, Jean-Claude Rocheleau est déçu et amer. Il mène un combat inégal face à la multinationale Shell depuis plus d'un an, et il s'interroge sur la bonne volonté de la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau.

«Il serait temps qu'elle mette ses culottes!» prévient-il.

Cinglant, il ajoute qu'il lui semble que le gouvernement (et la minist

re Normandeau) agissent dans le dossier de fermeture de la raffinerie «comme s'ils ne voulaient pas voir que Shell fait tout en son pouvoir pour fermer la raffinerie en ne respectant pas l'esprit de la loi».

L'espoir s'estompe cependant. Jeudi après-midi, la pétrolière a cessé de raffiner le pétrole à Montréal-Est. Les six sites de production sont désormais fermés et toutes les unités sont inopérantes.

«C'est la fin du raffinage. En même temps, Shell ne s'occupe plus de rien à l'usine. Nous craignons que les équipements de production ne s'endommagent rapidement à l'aube de l'hiver. Les conduites risquent de geler et cela rendra les équipements inutilisables», analyse le président du syndicat.

Avant de fermer le dossier, il faudra voir ce qui ressortira de la commission parlementaire réclamée par les partis d'opposition – principalement la députée péquiste Nicole Léger. La commission tiendra ses travaux à Québec les 19 et 20 octobre. Des dirigeants de Shell et de Suncor (Petro-Canada) vont défiler devant les députés.

«Et nous avons l'intention d'amener notre monde à Québec. Nous avons des choses à dire et nous refusons de rester silencieux dans ce débat insensé», a conclu Jean-Claude Rocheleau.

EN MANCHETTES



À LIRE PAGE 6



Blogues |
Jean-François Codère

Jeux vidéo —
Le Mexique débarque

Depuis l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le Canada a vu plusieurs de ses emplois dans des secteurs comme le textile ou la fabrication être exportés vers le Mexique, si bien qu'on s'est fait de ce pays une image un peu arriérée. Ça pourrait commencer à changer la semaine prochaine, avec le lancement du premier jeu vidéo significatif développé et publié par une entreprise mexicaine.

Télévision |
Gabrielle Duchaine

Les Docteurs de Radio-Canada — Quatre médecins, aucune attente

Cet automne, il risque d'être plus facile de voir un médecin à Radio-Canada que dans bien des cliniques de la province. Pas d'attente interminable dans des salles d'attente aux murs vert hôpital ou de prises de bec avec des réceptionnistes débordées pour profiter des conseils des quatre «docteurs» de la société d'État. Même pas besoin de prendre rendez-vous.



Mega Brand fait froncer bien des sourcils

Une nouvelle application pour iPhone et iPad destinée aux bambins de deux à cinq ans de l'entreprise montréalaise Mega Brand fait froncer bien des sourcils au sein des organismes de promotion de la santé des enfants.

Cette nouvelle application pour iPhone et iPad destinée aux bambins de deux à cinq ans de l'entreprise montréalaise Mega Brand est-elle un jeu ou une publicité tactique détournée de publicité destinée aux enfants?

«On ajoute un nouveau média qui va contribuer à la sédentarité» déplore Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids, qui rappelle que les jeunes passent déjà deux heures par jours devant la télé en semaine et jusqu'à quatre heures les fins de semaine.

L'application, une adaptation du jeu de construction Mega Blocs, est mise en scène dans un terrain de jeu imaginaire où l'enfant trouve des amas de blocs qui deviennent toutes sortes d'objets ou de formes une fois assemblés. L'entreprise la présente comme un jeu qui permettra aux tous petits de construire, tout en développant leur coordination.

Un argument de vente rapidement démoli par un des directeurs du Réseau Éducation-Médias, Matthiew Johnson. «On remplace un jeu de blocs actif, qui demande de l'interaction et de la créativité, par



une version beaucoup plus statique sur un écran», constate-t-il.

«Il y a une différence entre de vrais jouets, qui obligent l'enfant à socialiser en demandant de l'aide ou en jouant avec un ami, et l'application, qui n'a aucun avantage, sauf peut-être un peu de coordination œil-doigt. En plus, contrairement aux vrais blocs, ça ne laisse aucune place à l'imagination. Les formes qu'on peut construire sur le iPhone étant prédéfinies.»

L'entreprise estime au contraire que sa création «stimule l'imagination et la créativité» et est avant tout «un jouet qui imprègne, dans l'esprit de l'enfant qui l'utilise, les notions de contrôle et d'aventure».

Le Réseau Éducation-Médias y

voit plutôt une tactique détournée de publicité destinée aux enfants, illégale au Québec. «L'application coûte 99 cents, soit beaucoup moins qu'un seul bloc. Ce n'est pas pour faire de l'argent que Mega Brand l'a créée. C'est pour faire circuler son nom, prévient Matthiew Johnson. Les gens réagissent aux marques de manière plus forte quand ils sont jeunes. Après avoir joué, les bambins vont demander des Méga Blocs à Noël au lieu de simples blocs.»

Une habitude bien ancrée

L'habitude de plusieurs parents d'utiliser leur téléphone pour distraire leurs enfants existait bien avant l'initiative de Mega Brand. Une étude du centre américain

Joan Ganz Cooney révèle que près de la moitié des applications téléchargées du magasin Apple sont destinées à des enfants d'âge préscolaire.

«Ce n'est pas grave de prêter son téléphone durant 15 minutes à son petit pour le calmer dans la salle d'attente du médecin ou dans la voiture, dit M Johnson. Il ne faut juste pas que ça remplace le fait de jouer et d'interagir.» Il suggère d'ailleurs de trouver des activités plus créatives avec le téléphone. Par exemple, de donner comme mission à son enfant de trouver des formes précises dans son environnement et de les photographier.

Gabrielle Duchaine et Marie-Ève Fournier

À lire sur RueFrontenac.com chaque fin de semaine
les chroniques DÉTENTE



Tremblay veut réduire les dépenses de 250 millions de dollars

Décidé à réduire le déficit de la Ville, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, veut revoir l'organisation de la fonction publique et trouver des façons de réduire les dépenses de 250 M\$ au cours des deux prochaines années.

Vincent Larouche
larouchev@ruefrontenac.com

«Tout est sur la table, sauf la qualité des services aux citoyens», a insisté M. Tremblay en conférence de presse, jeudi. Le maire a dit

vouloir réduire les dépenses «afin de minimiser les augmentations de taxes foncières».

Il a mandaté son directeur général, Louis Roquet, pour trouver différentes solutions qui permettront à la Ville de faire des économies.

«Est-ce que nous pouvons faire des économies en rapatriant au sein de la Ville certaines sociétés paramunicipales? Doit-on fusionner des programmes de la Ville? Certains programmes ont-ils encore la même pertinence qu'il y a cinq ans? Est-ce que nous pouvons trouver des économies en arrondissement en regroupant des fonctions ou des équipements? Par exemple, les arrondissements

d'Anjou et de Saint-Léonard travaillent présentement ensemble et mettent en commun leurs efforts au niveau de leurs contrats de déneigement. L'arrondissement de Ville-Marie s'est entendu avec Outremont pour utiliser sa cours de voirie plutôt que d'en exploiter chacun une», a illustré le maire.

L'opération lancée aujourd'hui devra générer des économies de 125 M\$ en 2011 et de 125 M\$ en 2012. Le maire souhaite que le directeur général présente un plan d'action au comité exécutif d'ici la fin octobre.

Gérald Tremblay vise des économies de 250M\$.

PHOTO D'ARCHIVES PASCAL RATTHÉ



Commission Bastarache

Le témoignage de Bellemare à TLMP sera ignoré

QUÉBEC – La commission Bastarache refuse d'accepter le dépôt en preuve de la transcription de l'entrevue de Marc Bellemare à l'émission Tout le monde en parle, ce qui déplaît à l'avocat du premier ministre Charest, M^e André Ryan, qui aurait aimé s'en servir comme d'une «illustration parfaite de la pensée évolutive» de l'ex-ministre libéral.

Mathieu Boivin
boivinm@ruefrontenac.com

Lors de son passage à l'émission de variétés, dimanche, M. Bellemare est revenu sur la réponse que lui aurait faite M. Charest une fois mis au courant, en septembre 2003, des prétendues pressions de collecteurs de fonds libéraux dans le processus de nomination des juges. L'ex-ministre de la Justice a soutenu que le premier ministre lui aurait alors dit: «Si Franco (Fava) ou (Charles) Rondeau te dit de les nommer, nomme-les».

Or, lorsqu'il a comparu devant la commission Bastarache, Marc Bellemare a plusieurs fois assuré que la réponse du premier ministre avait été:

«Si Franco te dit de les nommer, nomme-les». Il n'avait jamais inclus le nom de Charles Rondeau dans cette prétendue réplique de M. Charest et c'est pourquoi, jeudi, M^e Ryan a voulu faire admettre en preuve les déclarations faites par M^e Bellemare à TLMEP.

«Je veux faire la démonstration que ces propos sont l'illustration parfaite de la pensée évolutive de M^e Bellemare sur cette question», a-t-il fait valoir au commissaire Michel Bastarache, ajoutant qu'il lui semblerait «singulier que la commission joue à l'autruche et fasse semblant que des informations rendues publiques devant un auditoire de 1,8 million de personnes n'existent pas».

M^e Ryan n'a pas voulu préciser ce qu'il entendait par l'expression «pensée évolutive», préférant réserver ses commentaires pour les plaidoiries qui débiteront la semaine prochaine. Mais d'autres sources ont analysé que M. Bellemare tentait clairement de «beurrer» (sic) davantage M. Rondeau, dont le nom apparaît bien plus souvent que celui de M. Fava au registre des entrées au cabinet du premier ministre en 2003.

Le commissaire Bastarache n'a toutefois pas voulu admettre en preuve les transcriptions de l'entrevue à TLMEP. «La seule preuve dont je peux tenir compte est celle qui est produite ici, en accord avec toutes les parties, ou celle qu'un témoin peut venir pré-

ciser ou corriger ultérieurement, a-t-il statué. (...) Tout ceci témoigne des dangers de s'exprimer à l'extérieur des audiences de la commission.»

L'avocat de M. Bellemare, M^e Rénald Beaudry, s'est alors levé pour dire qu'il aurait lui aussi aimé faire admettre en preuve une transcription de l'entrevue accordée au réseau TVA par la conjointe de son client, M^{me} Lu Chan Khuong, mais qu'il ne le ferait pas au vu de la décision que M. Bastarache venait tout juste de rendre.

Dans cette entrevue, M^{me} Khuong avait révélé, entre autres choses, que le collecteur de fonds Franco Fava avait plusieurs fois tenté de joindre M. Bellemare à la maison, ce que M. Fava avait catégoriquement nié devant la commission.

Par ailleurs, en matinée, l'ex-ministre de la Justice péquiste Linda Goupil est venue témoigner devant la commission de son expérience dans la nomination des juges. Comme l'avait fait son ex-collègue Paul Bégin, vendredi, elle a assuré que jamais elle n'avait discuté du choix des candidats à la magistrature avec quiconque lorsqu'elle était en poste. Quant au premier ministre, il n'était «d'aucune façon» impliqué, a-t-elle dit.

«M. (Lucien) Bouchard avait trop de respect pour les institutions pour me parler de ça», a-t-elle soutenu, indiquant que, selon elle, «la responsabilité unique du ministre de la Justice

dans la nomination des juges est là pour assurer l'indépendance de la magistrature face au pouvoir politique». M^{me} Goupil suggère d'ailleurs que l'exclusivité de cette prérogative du ministre de la Justice soit clarifiée.

Rappelons que le premier ministre Charest, depuis son arrivée au pouvoir en 2003, consulte la courte liste des candidats et discute avec le ministre de la Justice de la nomination à effectuer. M. Charest fait valoir que la nomination des juges est une responsabilité du gouvernement et qu'il a le droit, à titre de chef du gouvernement, d'être informé avant

que la recommandation soit entérinée par le Conseil des ministres.

L'ex-ministre Goupil était le dernier témoin entendu par la commission Bastarache. Les audiences publiques reprendront toutefois la semaine prochaine, avec les plaidoyers finaux des avocats de chacune des parties représentées. On entendra successivement, mardi, M^e Suzanne Côté, pour le gouvernement québécois, M^e Jean-Claude Hébert, pour le Tribunal administratif du Québec, et M^e Rénald Beaudry, pour Marc Bellemare. Mercredi, ce sera le tour de M^e André Dugas, pour le Parti libéral du Québec, de M^e Pierre Bourque, pour le Barreau du Québec, de M^e André Ryan, pour le premier ministre Charest, et de M^e Chantal Châtelain, pour la Conférence des juges du Québec.



Seulement 21 % des Québécois croient que la situation financière du Québec s'améliorera dans les six prochains mois, ce qui représente une baisse de 20 points de pourcentage par rapport à l'automne dernier, révèle un sondage commandé par le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD).



**MARIE-EVE
FOURNIER**

fournierme@ruefrontenac.com

De plus, 26 % des répondants croient que la situation va se détériorer. Il y a un an, cette opinion ralliait 17 % des Québécois. Tout cela fait dire au CQCD que nous sommes « beaucoup moins optimistes concernant l'avenir de la situation financière de la province comparativement à l'automne passé ».

D'ailleurs, à l'inverse de l'an dernier, les pessimistes sont plus nombreux que les optimistes.

Craintes accrues face à la perte d'emploi

En ce qui concerne leur propre situation financière, 26 % des ménages québécois estiment que leur situation financière va s'améliorer, une proportion à peu près similaire à celle de l'an dernier (23 %), étant donné la marge d'erreur du

sondage. Les autres croient qu'elle va demeurer inchangée (67 %) ou se détériorer (8 %).

Si les chiffres n'ont pas bougé, les Québécois semblent tout de même plus inquiets de subir une baisse de revenus ou une perte d'emploi qu'à pareille date l'an dernier. En effet, parmi ceux qui s'attendent à une détérioration de leur situation financière, la perte d'un emploi est évoquée comme principale raison dans 13 % des cas. Il y a un an, seulement 5 % avaient mentionné cette éventualité. De plus, 19 % croient que leur salaire pourrait diminuer, comparativement à 15 % il y a un an.

La raison principale évoquée pour justifier une possible détérioration de la situation financière, cependant, demeure la même d'une année à l'autre : l'augmentation du coût de la vie (pour 56 % des répondants).

Indice de confiance

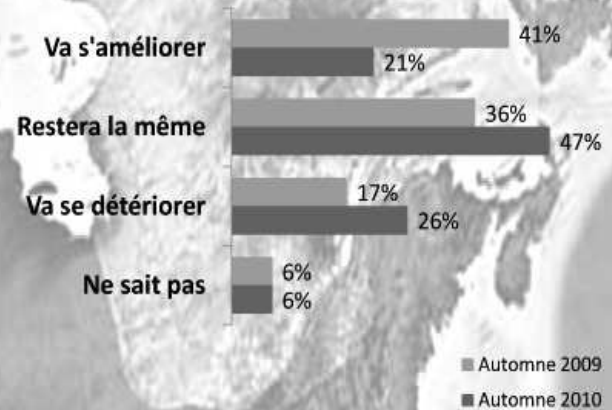
Par ailleurs, selon l'étude réalisée par le Groupe Altus, l'indice de confiance des Québécois (dévoilé deux fois l'an) demeure stable à 105.

« L'indice de confiance des Québécois se stabilise en terrain positif après le creux historique du printemps 2009 (sic). Le consommateur envisage son avenir personnel avec un certain optimisme », a commenté, réjoui, Gaston Lafleur, président du CQCD.

Par contre, le niveau d'optimisme est encore loin du sommet de 114,4 atteint il y a un an.

Cet indice s'établit en tenant compte de la situation financière du ménage et celle du Québec pour une période couvrant les six derniers mois à trois ans, tout en tenant compte des résultats concernant les achats importants, précise le Groupe Altus.

Est-ce que vous croyez que la situation économique actuelle au Québec (...) (pour les prochains 6 mois) ?



GroupeAltus CQCD

La mode à la rescousse

À la question « Croyez-vous qu'il est actuellement intéressant pour les ménages d'effectuer des achats importants ? », les avis sont parfaitement partagés : 47 % ont répondu oui, alors que 47 % ont répondu non !

Difficile de prévoir, en somme, si les concessionnaires automobiles, les détaillants d'électroménagers, de meubles et d'électronique feront de bonnes affaires au cours des prochains mois.

Pour les achats plus courants, le sondage nous apprend que les Québécois prévoient augmenter leurs dépenses dans une seule catégorie de biens et services : les biens mode.

Rentrée scolaire : 265 \$ par enfant
Enfin, notons que la rentrée scolaire a généré au Québec des ventes

de 285 M\$, ce qui représente 5 % des ventes du mois d'août (en excluant l'automobile, la quincaillerie/rénovation et les boissons alcooliques).

Les dépenses médianes par ménage ayant des enfants à l'école primaire ou secondaire ont atteint 150 \$ pour les fournitures scolaires et 200 \$ pour les biens mode. Le total des dépenses représente 265 \$ par enfant. Les ménages dont au moins un enfant est inscrit à l'école privée dépensent en moyenne 20 % de plus par enfant.

C'est la première fois que des questions à ce sujet sont posées dans l'enquête semestrielle du CQCD. En conséquence, on ne peut faire de comparaisons.

Ce sondage a été réalisé auprès de 1 004 personnes du 8 au 24 septembre 2010. La marge d'erreur est de 3,2 %, 19 fois sur 20.



EN DIRECT ▶
sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>





Le Nobel de littérature 2010 à Mario Vargas Llosa

Vingt ans après sa défaite cinglante aux élections de son pays natal, le Péruvien naturalisé espagnol Mario Vargas Llosa s'est vu décerner, jeudi, le prix Nobel de littérature 2010.

Lors de l'annonce faite à Stockholm, l'Académie suédoise a précisé que le prix était attribué à Vargas Llosa «pour sa cartographie des structures du pouvoir et ses images aiguës de la résistance de l'individu, de sa révolte et de son échec».

Vargas Llosa, 74 ans, est un «auteur engagé dans la société» et «il considère qu'un auteur ne doit pas simplement distraire», a commenté Peter Englund, le se-

crétaire de l'Académie suédoise.

L'écrivain, qui réside à Madrid et qui enseigne à l'Université de Princeton (New York), a bâti une œuvre reposant sur des essais, des romans, des nouvelles et des écrits de théâtre. Sa contribution à la littérature est traduite dans le monde entier.

Son prochain roman, *Le Rêve du Celte*, consacré au diplomate britannique Roger Casement qui dénonça les atrocités commises dans le Congo de Léopold II, sera disponible dans sa langue d'origine (l'espagnol) le 3 novembre en Espagne, en Amérique latine et aux États-Unis.

L'écrivain est le dernier en date d'une lignée d'écrivains latino-américains célébrés par l'Académie suédoise au cours des ans, après le Guatémaltèque

Miguel Ángel Asturias (1967), le Chilien Pablo Neruda (1971), le Colombien Gabriel García Márquez (1982) et le Mexicain Octavio Paz (1990). Il succède à l'Allemande Herta Müller, couronnée en 2009.

Vargas Llosa, qui avait été proche de Castro et de l'extrême gauche dans sa jeunesse, s'était présenté comme candidat de centre-droite du Front démocratique, à la présidentielle de 1990 du Pérou, au terme de laquelle il avait subi une défaite cuisante face à Alberto Fujimori. C'est à la suite de ce revers qu'il s'était expatrié en Espagne dont il a pris la nationalité trois ans plus tard.

RueFrontenac.com



Péruvien naturalisé espagnol, Mario Vargas Llosa s'est vu décerner, jeudi, le prix Nobel de littérature 2010. PHOTO REUTERS

Route 132: touchant road movie existentiel

Décidément, le cinéma québécois nous offre cette année une bien belle cuvée d'automne. Après le puissant Incendies de Denis Villeneuve et le percutant À l'origine d'un cri de Robin Aubert, au tour maintenant de Louis Bélanger de signer une autre œuvre forte, Route 132, son meilleur film depuis Gaz Bar Blues. Maxime Demers

demersm@ruefrontenac.com

Gilles (François Papineau), un professeur d'université, vient de perdre son fils de cinq ans et a du mal à porter sur ses épaules le poids de cette mort dont il n'est pourtant pas responsable. La veille de l'enterrement, alors qu'il noie sa peine dans l'alcool, Gilles croise dans une taverne un vieil ami d'enfance, Bob (Alexis Martin), un petit receleur qui gagne sa vie en multipliant les petites magouilles.

Entre deux bières, Bob, qui n'est

jamais sorti de Montréal de sa vie, lui lance l'idée de partir en voiture et suivre la route 132 jusqu'au Bas du Fleuve pour se faire un peu d'argent en vidant les coffres des Caisses Populaires régionales où dorment les économies des petits vieux du coin.

Mais le voyage prendra plutôt une tournure inattendue et obligera les deux compagnons à confronter leurs démons et à réfléchir sur leur propre existence.

Paix intérieure

Road movie existentiel scénarisé par Bélanger et son ami Alexis Martin, *Route 132* parle donc de deuil – thème de prédilection du cinéma québécois cette année abordé également dans *Les 7 jours du talion*, *Trois temps après la mort d'Anna* et *À l'origine d'un cri* – mais aussi de fuite et de recherche du bonheur. Les deux personnages principaux fuient tous les deux Montréal et leurs problèmes en espérant trouver un sens à leur vie. Gilles (bouleversant François Papineau) profite de ce périple pour renouer avec sa famille et ses souvenirs d'enfance, ce qui lui per-



Les deux acteurs principaux du film, Alexis Martin et François Papineau.

PHOTO COURTOISIE

met de trouver une forme de paix intérieure. Et Bob rencontrera pendant le voyage une jeune femme (Sophie Bourgeois) qui lui donnera le goût, enfin, de fonder une famille qui apportera peut-être un certain équilibre à sa vie.

Après deux longs métrages moins personnels et aussi un peu moins convaincants (*Le génie du crime* et *The Timekeeper*), Louis Bélanger retrouve ici la finesse et la sensibilité de ses deux premiers films, *Post Mortem* et *Gaz Bar Blues*.

Bélanger et Alexis Martin ont réussi à élaborer un scénario solide et

équilibré qui aborde avec subtilité plusieurs thèmes forts (le deuil, la famille, l'abandon des régions, le vieillissement de la population, les séquelles de guerre), tout en trouvant le ton juste, entre le drame et la comédie. *Route 132* réussit autant à faire rire qu'à émouvoir profondément, une qualité rare qui relève ici de l'exploit. Ajoutez à cela de superbes images des paysages et des villages du Bas du Fleuve, que Bélanger filme avec un mélange d'admiration et de tristesse. Un très beau film.

Note: 4/5.



TORONTO - Le match inaugural de la nouvelle saison entre le Canadien et les Maple Leafs de Toronto n'a pas donné lieu au scénario attendu. Au lieu de chercher à jouer des bras, comme ils l'avaient fait en lever de rideau la saison dernière, les troupiers de Ron Wilson se sont appliqués à jouer au hockey et à faire montre de discipline.

Marc de Foy
defoy@m.ruefrontenac.com

On ne sait pas si la tactique a pris les hommes de Jacques Martin par surprise, mais ils ont été incapables de résister aux Leafs, qui ont fait plaisir à leurs partisans en remportant une victoire méritée de 3 à 2 au Air Canada Centre.

Le Tricolore est toutefois venu bien près de récolter au moins un point en cognant à la porte dans les dernières secondes de la rencontre. Jean-Sébastien Giguère a stoppé Brian Gionta deux fois à bout portant avant d'arrêter le dernier tir du match décoché de la ligne bleue par P.K. Subban.

Le vétéran gardien a repoussé 26 rondelles comparativement à 21 pour Carey Price, qui a bien fait dans l'ensemble devant le filet du Canadien.

«On a élevé notre niveau de jeu à mesure que le match avançait», a commenté Jacques Martin après le duel.

«On a connu notre moins bonne

période en première, a-t-il ajouté. On a commis des erreurs coûteuses. Il faudra apporter les correctifs en vue de notre prochaine rencontre, samedi à Pittsburgh, contre les Penguins.»

Brent et Kessel oubliés

Comme l'a mentionné Martin, la brigade défensive a éprouvé des ratés au cours des 20 premières minutes de jeu.

Price n'y a été pour rien sur les deux buts inscrits par les Leafs au cours de cet engagement. Peu avant que Tim Brent n'ouvre la marque, il a réalisé deux bons arrêts, coup sur coup, aux dépens de Phil Kessel et Tyler Bozak.

Une solide mise en échec de Colton Orr à l'endroit de Tomas Plekanec dans le coin de la patinoire a ouvert la voie au but de Brent. Dion Phaneuf a frappé sur réception la tentative de déblaiement de Plekanec. Brent a profité du fait qu'il était complètement seul devant le filet pour faire dévier habilement le tir du capitaine des Leafs dans le but.

Ryan O'Byrne et Alexandre Picard étaient les défenseurs du Canadien sur la glace.

Moins de deux minutes plus tard, Hal Gill est retourné au banc des siens après une remise risquée au centre de la patinoire, permettant à Kessel qui se tenait en maraude à la ligne bleue montréalaise de s'échapper seul vers le filet. Price a fait le grand écart mais il n'a pu retenir la rondelle sous sa jambe gauche.

Le Tricolore a ensuite marqué lorsque Maxim Lapierre a fait perdre le disque au défenseur Carl Gunnarsson. Dustin Boyd s'est emparé de la rondelle pour déjouer Jean-Sébastien Giguère.

Spacek pris en défaut

Après une deuxième période sans but, Clarke MacArthur a redonné une avance de deux buts aux Leafs en faisant prendre une tasse de café à Jaroslav Spacek et en marquant du revers.

Le Canadien a répliqué rapidement alors que Benoit Pouliot, rétrogradé du premier au troisième trio au début du troisième engagement, a créé un revirement en faisant perdre la rondelle à François Beauchemin dans son territoire, servant ainsi la cause de Halpern.

«Notre synchronisme n'était pas à point», a pour sa part commenté Brian

Gionta, dont il s'agissait de la première sortie officielle dans le rôle de capitaine.

«On a offert une performance valable dans l'ensemble, mais on a encore des choses à travailler.»

Comme il fallait s'y attendre, Gionta n'a pas voulu établir un lien entre la défaite et l'absence des vétérans défenseurs Andrei Markov et Roman Hamrlik ainsi que de Mike Cammalleri, qui purgeait sa suspension d'un match. On connaît l'importance de Markov et de Cammalleri au sein de l'attaque massive.

Le Canadien n'a rien produit dans ce domaine, étant blanchi en trois supériorités numériques. Par contre, il n'a accordé aucun but en cinq infériorités numériques.

«On ne peut invoquer les blessures comme excuse», a repris Gionta.

«On a composé avec cette situation une bonne partie de la saison l'an dernier. Les joueurs disponibles abordent chaque match avec le désir de gagner, ce qu'on est capables de faire.

«On l'a prouvé dans les moments difficiles la saison dernière.»

Comme dirait l'autre, il ne faudrait pas paniquer après seulement un match.

Il en reste 81 !

Jeux du Commonwealth



PHOTO REUTERS

Boudreau-Gagnon MÉDAILLES D'OR!

Marie-Pier Boudreau-Gagnon s'est couverte d'or deux fois plutôt qu'une, jeudi, lors de la quatrième journée de compétitions des 19es Jeux du Commonwealth présentés à New Delhi, en Inde.

Il s'agissait des troisième et quatrième médailles d'or du Canada depuis l'ouverture des jeux, dimanche.

À la suite de la présentation des programmes libres, la Louperivoise de 27 ans a en effet accédé à la plus haute marche du podium tant dans les épreuves en solo qu'en duo de nage synchronisée. Elle avait fait de même lors des Jeux du Commonwealth de 2006 présentés à Melbourne, en Australie.

Cette année, sa partenaire en duo était Chloé Isaac, 19 ans, de Brossard. Lors des Jeux précédents, sa compagne d'armes était Isabelle Rampling.

Depuis que la nage synchronisée a fait son entrée aux Jeux du Commonwealth en 1986, le Canada a ra-

flé toutes les médailles d'or à l'enjeu.

En solo, Boudreau-Gagnon a totalisé 95,334 points. Jenna Randall, d'Angleterre, a mis la main sur la médaille d'argent (90,000 points) alors que Lauren Smith, d'Écosse, s'est vu attribuer la médaille de bronze (80,084 points).

En duo, le tandem québécois a été suivi des Anglaises Jenna Randall et Olivia Allison puis des Australiennes Eloise Amberer et Sara Bombell. Le score final dans cette catégorie est le suivant: Canada 95,167, Angleterre 89,334, Australie 79,000.

«Il s'agissait de ma dernière chance de gagner de l'or puisque la retraite pointe à l'horizon. Je suis donc plus que satisfaite de mes performances et de mes résultats, a avoué Marie-Pier Boudreau-Gagnon. L'émotion transmise par ma musique m'a transportée.»

De l'or pour Brent Hayden

Le Canada a ajouté une troisième médaille d'or à sa collection de jeudi, une cinquième en quatre jours.

Cette fois, Brent Hayden, 26 ans, de Mission en Colombie-Britannique, a

devancé tous ses pairs dans l'épreuve du 100 mètres libre en natation. Son temps a été de 47,98 secondes.

Hayden a déjà détenu le record du monde sur cette distance.

Simon Burnett, d'Angleterre, a pris la deuxième place avec un temps de 48,54 secondes. Le favori d'avant-course, Eamon Sullivan, d'Australie, s'est contenté de la médaille de bronze (48,69 secondes).

Par ailleurs, plusieurs nageur, dont Hayden, ont souffert de crampes abdominales au cours des derniers jours. La qualité de l'eau de la piscine a été mise en cause.

Mais après de rigoureux tests sanitaires, les épreuves au programme ont pu avoir lieu.

Encore de l'or en athlétisme

Le Canada a poursuivi sa faste journée avec une quatrième médaille d'or, une sixième depuis le lever de rideau, lundi.

En athlétisme, le para-athlète Kyle Petty, 27 ans, de Brantford en Ontario, est monté sur la plus haute marche du podium lors de l'épreuve du lancer du poids. Son jet de 11,44 mè-

tres a par la même occasion constitué une nouvelle marque mondiale. Il a réussi l'exploit au cinquième de ses six tirs.

Son ancienne marque personnelle était de 11,24 mètres.

Petty avait été un médaillé de bronze lors des Jeux paralympiques de 2008 à Pékin.

Daniel James West, d'Angleterre, a terminé deuxième (10,78 mètres) alors que Hamish MacDonald, d'Australie, a pris le troisième rang (9,92 mètres).

«C'est incroyable le feeling que je ressens présentement, a révélé Petty qui sera à nouveau en action dans l'épreuve du lancer du disque.

«Mes trois premiers lancers n'était définitivement pas à point. Après une franche et directe conversation avec mon entraîneur Dave Greig, je me suis ressaisi.

«J'avais déjà terminé deuxième et troisième lors de compétitions d'envieure antérieures. Cette première médaille d'or lors de grands jeux est tout un accomplissement et toute une satisfaction personnelle.»

RueFrontenac.com



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



MERCI DE VOTRE APPUI



<http://twitter.com/lockoutajdm>

Lock-outés du Journal de Montréal


 Une chronique de **PIERRE DUROCHER** | durocherp@ruefrontenac.com

Je ne change pas d'idée. Je prédis toujours le huitième rang au Canadien, comme je l'écrivais dans une précédente chronique. Les quatre derniers jours passés avec le CH dans la belle région de Charlevoix m'ont permis de constater une fois de plus que l'esprit d'équipe est solide.

C'est une bonne «gang» de gars que dirige Jacques Martin. Il ne semble pas y avoir de cliques ni de pommes pourries. Les joueurs se taquent. Ils ont du plaisir à se côtoyer. Ça paraît.

Et les bons vétérans ne manquent pas pour rappeler les jeunes à l'ordre, à l'occasion. Il n'y a aucun problème de leadership dans ce club-là.

Il y a bien Michael Cammalleri qui bougonnait ces derniers jours, mais c'est parce qu'il ne digère pas le fait que la Ligue nationale l'ait suspendu pour un match. Il est orgueilleux, ce Cammalleri. Rater la première rencontre de la saison à Toronto, sa ville natale, c'est comme recevoir un coup de couteau droit au cœur.

Et Cammalleri est assez intelligent pour savoir que son manque de discipline lors du dernier match préparatoire à Québec risque de nuire grandement à son équipe en lever de rideau à Toronto, surtout qu'Andrei Markov et Roman Hamrlík sont tenus à l'écart du jeu en raison de blessures.

Une saison de 30 buts pour Kostitsyn?

Pour revenir à l'esprit d'équipe, le départ de Sergei Kostitsyn a purifié l'air dans le vestiaire et je ne serais pas surpris si son frère Andrei connaissait une saison similaire à celle d'il y a trois ans lorsqu'il avait enregistré 26 buts.

Kostitsyn écoute la dernière année de son contrat, ne l'oublions pas. Il voudra s'assurer d'en obtenir un autre tout aussi payant. Ça fonctionne malheureusement de cette façon, dans le sport professionnel. D'ailleurs, dans un «pool» de hockey, c'est toujours une bonne chose de choisir quelques joueurs qui sont en



fin de contrat.

«Je ne serais pas surpris si Kostitsyn connaissait une saison de 30 buts», m'a lancé Dany Dubé pendant que le Biélorusse y allait d'un puissant tir dans le haut du filet durant une séance d'entraînement à l'aréna de Clermont.

Un analyste respecté

C'est toujours agréable de discuter de hockey avec Dany. À mes yeux, il n'y a pas de meilleur analyste que lui au Québec. En plus, c'est un chic type. Il ne se prend pas pour un autre.

D'ailleurs, il n'est pas rare de voir Jacques Martin ou ses adjoints se diriger vers Dubé après un entraînement pour discuter avec lui. C'est une belle marque de respect.

Cet ancien entraîneur a le don de décortiquer un jeu, d'analyser les forces et les faiblesses d'un joueur et, surtout, de bien vulgariser tout ça pour ses auditeurs. C'est un atout précieux que ne possèdent pas tous les analystes. Il maîtrise aussi très bien le français.

Durant les entraînements, Dubé observe une foule de petits détails, qui échappent souvent aux journalistes, trop occupés à parler de leurs gains ou de leurs pertes sur les tables de blackjack du Casino du Manoir Richelieu!

Le cas Pouliot

Lors de la séance d'entraînement de mardi, Dubé a vite su pourquoi Kirk Muller a soudainement levé le ton sur la patinoire. C'est parce que Benoit Pouliot ne faisait pas ce qu'il était censé faire, soit de foncer vers le filet pour récupérer une rondelle libre.

C'est toujours à recommencer avec

le Franco-Ontarien. Il faut toujours lui pousser dans le dos. J'écrivais jeudi dernier que Pouliot représente une énigme et Dubé est parfaitement d'accord. Pouliot doit arrêter de se fier à son talent et travailler plus fort.

Si Pouliot parvenait à sortir de sa coquille cette saison, l'attaque du Canadien se porterait beaucoup mieux, surtout à forces égales.

Martin l'a réuni avec Scott Gomez et Brian Gionta en début de saison. Il lui donne ainsi la corde pour se pendre ou pour se sortir du bourbier dans lequel il s'est enlisé à la fin de la saison dernière. À lui de choisir l'utilité de cette corde!

Eller, son coup de cœur

Dubé et son inséparable compagnon à la radio, Martin McGuire, ont couvert tous les matchs préparatoires du Canadien. Ils n'ont donc rien manqué de ce camp d'entraînement qui a pris fin mercredi matin dans Charlevoix.

J'ai demandé à Dubé quel joueur avait constitué son coup de cœur et sa réponse a été instantanée: Lars Eller.

«Les amateurs pleurent le départ de Jaroslav Halak mais ils semblent oublier que le Canadien a obtenu les services d'un excellent joueur de hockey en Eller, de faire remarquer Dubé. Pour une équipe, ça représente une valeur inestimable d'avoir pu mettre la main sur un jeune attaquant capable de se retrouver dans les deux premiers trios.

«Ce qui me fascine chez Eller, c'est qu'il ne fait pas d'erreur, ou très rarement, poursuit-il. Il est tout jeune, il possède peu d'expérience dans la LNH mais il sait prendre de bonnes décisions lorsqu'il a la rondelle. On voit qu'il a

bien fait ses classes dans la Ligue américaine.

«J'aime son calme. Il ne lui reste qu'à améliorer son temps de réaction. Ça se déroule tellement vite dans la LNH qu'on ne peut pas garder la rondelle trop longtemps sur la palette de son bâton. Vraiment, le Canadien a mis la main sur un très bon joueur qui est professionnel, sur la glace comme à l'extérieur. C'est le genre de joueur que l'équipe recherche.»

Si vous lisez entre les lignes, vous allez comprendre qu'Eller, un Danois de 21 ans mesurant six pieds et deux pouces, possède une bonne tête sur les épaules et qu'il ne sera pas le genre de joueur à se bagarrer dans les bars!

Seul Price peut faire oublier Halak. Eller amorcera la saison dans un rôle d'ailier jeudi soir parce qu'il est appelé à remplacer Cammalleri, suspendu, aux côtés de Tomas Plekanec et de Kostitsyn.

Personnellement, je le trouve plus efficace au centre, mais le fait qu'il puisse aussi être utile à l'aile fait de lui un joueur qui deviendra vite indispensable au Canadien. Il deviendra un as dans la manche de Martin.

Pourra-t-il faire oublier Halak? Non. C'est un attaquant et non pas un gardien. Le seul qui peut faire oublier Halak, c'est Carey Price.

Si notre cowboy ne répond pas aux attentes fort élevées qui sont placées en lui, le Canadien sortira perdant dans le choix difficile que la direction a dû faire l'été dernier en décidant de miser sur Price au lieu de Halak pour l'avenir.

Que la saison commence!